

Apple iPod touch

Avant d'utiliser votre iPod touch, consultez le *Guide d'utilisation de l'iPod touch* à cette adresse : support.apple.com/fr-fr/guide/ipod-touch. Vous pouvez aussi passer par Apple Books pour télécharger le guide (si disponible). Conservez cette documentation pour toute référence ultérieure.

Sécurité et manipulation

Consultez la rubrique « Sécurité, manipulation et assistance » du *Guide d'utilisation de l'iPod touch*.

Exposition à l'énergie des radiofréquences et au champ électromagnétique

Le débit d'absorption spécifique (DAS) :

- mesuré en contact direct avec un membre, est de 2,17 W/kg (limite de 4 W/kg).

- mesuré contre le corps avec une séparation de 5 mm, est de 0,97 W/kg (limite de 2 W/kg).

Pour en savoir plus, sur votre iPod touch, accédez à Réglages > Général > Mentions légales et certifications > Exposition aux RF. Vous pouvez également accéder à apple.com/fr/legal/rfexposure.

Batterie et recharge

Ne tentez pas de remplacer la batterie de l'iPod touch vous-même. Vous risquez d'endommager la batterie, ce qui peut entraîner une surchauffe, des flammes et des blessures. La batterie lithium-ion de votre iPod touch doit être remplacée ou recyclée par Apple ou un centre de services agréé Apple. Elle doit être recyclée ou mise au rebut séparément des ordures ménagères. Mettez au rebut les batteries conformément aux lois et directives sur l'environnement en vigueur dans votre pays. Pour en savoir plus sur les batteries lithium-ion d'Apple et sur leur entretien et leur recyclage, consultez la page apple.com/fr/batteries/service-and-recycling. Pour en savoir plus sur la recharge, consultez la rubrique « Informations de sécurité importantes » du *Guide d'utilisation de l'iPod touch*.

Prévention des pertes auditives

Pour éviter les pertes auditives, baissez le volume et utilisez vos écouteurs avec modération. Vous trouverez de plus amples informations à propos du son et de l'audition sur apple.com/fr/sound et dans la section « Informations importantes concernant la sécurité » du *Guide d'utilisation de l'iPod touch*.

Interférences avec les appareils médicaux

L'iPod touch contient des aimants ainsi que des composants et/ou des antennes radio susceptibles de perturber le fonctionnement de certains appareils médicaux. Consultez la section « Informations importantes concernant la sécurité » du *Guide d'utilisation de l'iPod touch*.

Résumé de la Garantie limitée d'un an Apple

Apple garantit le présent produit matériel et ses accessoires contre les défauts de matériel et de main-d'œuvre pendant une année à compter de la date d'achat initial. Apple ne garantit pas ce produit contre l'usure normale, ni les dommages causés accidentellement ou suite à une mauvaise utilisation. Pour faire réparer votre appareil, appelez Apple ou rendez-vous dans un Apple Store ou dans un centre de services agréé Apple (les options de réparation disponibles peuvent varier en fonction des pays et la réparation peut se limiter au pays d'achat de l'appareil). Des frais téléphoniques et des frais de transport international peuvent s'appliquer selon la région. Si vous soumettez une réclamation valide conforme à la garantie, Apple s'engage à réparer, remplacer ou rembourser votre iPod touch à sa seule discrétion, conformément à la garantie complète et aux conditions de réparation disponibles sur les sites suivants : apple.com/fr/legal/warranty et support.apple.com/fr-fr. Les termes de la garantie s'ajoutent aux droits des consommateurs accordés par les lois locales. Il vous sera peut-être demandé de présenter une preuve d'achat au moment de soumettre une réclamation pendant la période de validité de cette garantie.

Pour les clients australiens : les garanties de nos produits ne peuvent pas être exclues en vertu du droit de la consommation australien. Vous êtes en droit de demander le remplacement ou le remboursement de votre appareil en cas de défaillance majeure ainsi qu'un dédommagement pour toute perte ou tout dommage raisonnablement prévisible. Vous êtes également en droit d'obtenir la réparation ou le remplacement de vos appareils si ceux-ci ne sont pas d'une qualité acceptable sans que cela ne représente une défaillance majeure. Apple Pty Ltd, PO Box A2629, Sydney South, NSW 1235. Tél. : 133-622.

Certification

Les informations de certification réglementaire sont disponibles sur l'appareil. Accédez à Réglages > Général > Mentions légales et certifications. Pour en savoir plus sur la réglementation, consultez la section « Sécurité, manipulation et assistance » du *Guide d'utilisation de l'iPod touch*.

Conformité aux normes FCC et ISDE Canada

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC et aux CNR d'ISDE Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences dangereuses et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences pouvant entraîner un mauvais fonctionnement.

Conformité avec l'Union européenne/Royaume-Uni

Apple Inc. déclare par la présente que cet appareil sans fil est conforme à la directive 2014/53/UE et aux Réglementations relatives aux équipements radio de 2017. Une copie de la déclaration de conformité est disponible à l'adresse suivante (en anglais) : apple.com/euro/compliance. Le représentant d'Apple en UE est Apple Distribution International Ltd., Hollyhill Industrial Estate, Cork, Irlande. Le représentant d'Apple au Royaume-Uni est Apple UK Ltd., 2 Furzeground Way, Stockley Park, Middlesex, UB11 1BB.



Restriction d'utilisation

Cet appareil est conçu pour un usage intérieur, dans une gamme de fréquences comprises entre 5 150 et 5 350 MHz uniquement. Cette restriction s'applique dans les pays suivants : AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MT, NL, NO, PL, PT, RO, SE, SI, SK, TR, UA, UK(NI).

Fréquence	Puissance maximale
2.4 GHz (WLAN/Bluetooth)	< 100mW
5.150 - 5.350 / 5.470 - 5.725 GHz (WLAN)	< 200mW
5.725 - 5.875 GHz (WLAN)	< 25mW

Informations sur la mise au rebut et le recyclage



Le symbole ci-dessus signifie que, conformément aux lois et réglementations locales, vous devez mettre au rebut votre produit et/ou sa batterie séparément des ordures ménagères. Lorsque ce produit n'est plus utilisable, déposez-le dans un centre de collecte des déchets

agr   par les autorit  s locales. La collecte et le recyclage s  par  s de votre produit et/ou de sa batterie lors de l'  limination contribuent    pr  server les ressources naturelles et    prot  ger l'environnement et la sant   des   tres humains. Pour en savoir plus sur le programme de recyclage d'Apple, les points de recyclage, les substances faisant l'objet de restrictions et sur toute autre initiative relative    l'environnement, consultez le site apple.com/fr/environment.